

INFOS aux candidats PISTEURS-SECOURISTES

Lieu de RDV : le lundi 11 mars 2019, à 7h45, à la cité scolaire Roger Frison-Roche de Chamonix-Mont-Blanc

7h45 à 8h15 : secrétariat du test d'entrée dans la **salle polyvalente**.
Accessible uniquement aux candidats. Aucun accompagnateur n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement.

Vous devez d'abord présenter **votre convocation** et une **pièce d'identité en cours de validité avec photographie** parmi celles requises à l'entrée de l'établissement. Ensuite, dans la salle qui vous est indiquée, vous émergez puis récupérez votre **attestation de présence** signée, ainsi que votre **forfait** et votre **dossard**.

Nota : *Tout dossard perdu sera facturé au candidat.*

Les candidats se rendent ensuite avec leurs responsables et par leurs propres moyens **aux Houches** (Télécabines du Prarion)

En voiture : direction Les Houches, sortie 26, puis Télécabine du Prarion

En bus : arrêt de bus **Mummery**, rue Vallot : ligne 1 à **8h16** arrivée au Prarion à 8h44 env.

- à 8h45 : Ouverture de la télécabine du Prarion
- à 9h00 : Rendez-vous au sommet de la télécabine Prarion
- à 9h10 : Départ groupé, encadré jusqu'au lieu de test
- de 9h20 à 9h40 : Echauffement

ATTENTION : Il est exigé des candidats la plus grande prudence en cas d'échauffement sur les pistes ouvertes au public (vitesse modérée, contrôle de ses trajectoires, respect des règles de sécurité et du balisage).

- à 9h40 : Début de l'épreuve de descente Tout Terrain Toute neige

Pour des raisons de sécurité liées aux épreuves de géant, les accompagnants ne sont pas autorisés à descendre sur la zone de la descente libre. Seule la zone de départ leur est autorisée.

- » A l'issue de leur passage, les candidats restent dans la zone d'arrivée.
- » Le déplacement se fera de manière groupée pour effectuer la deuxième manche.
- » Une neutralisation de l'épreuve de géant sera demandée pour ce déplacement groupé.
- » En fonction des conditions, l'organisation se réserve le droit de ne pas faire de deuxième manche.

IMPORTANT : Vous **CONSERVEZ** votre dossard à l'issue des deux descentes libres pour l'épreuve suivante de Test Navette Léger-Boucher

- de 12h45 à 15h00 : Epreuve du Test de Navette Léger-Boucher au gymnase Richard Bozon

» Accès piéton : promenade du Fori et avenue de la Plage : 300m en sortant de la cité scolaire, remonter le long de l'Arve puis à droite.

| Option PISTEUR-SECOURISTE | |
|---------------------------|------------------------------------|
| Matériel obligatoire SKI | Matériel obligatoire Test Navette |
| Skis de hors-piste | Tenue de course à pied et training |
| Casque | |
| Dorsale | |

Remarques : *Des douches collectives sont disponibles à l'issue des épreuves*

Organisation pratique :

Parkings pour la cité scolaire : parking souterrain du Mont-Blanc (gratuit 1h) ou parkings de la route du Bouchet

Parkings pour les Houches : parking de la télécabine du Prarion.

Rappel : le repas est à votre charge, il n'est pas possible de vous accueillir dans l'établissement pour le prendre.

Chamonix Mont-Blanc, le jeudi 7 mars 2019
 Denis POUSSIN, coordonnateur montagne, 06.46.66.69.20